

AU FIL DU TEMPS

HISTOIRE ET MÉMOIRE



Le moulin de la cave

N° 5 janvier 2008

Sommaire :

page 2 La vie administrative depuis 1790

page 7 Châteaux et logis

page 10 Historique des calvaires

page 18 La chasse à Bournezeau

page 20 Expressions patoisantes



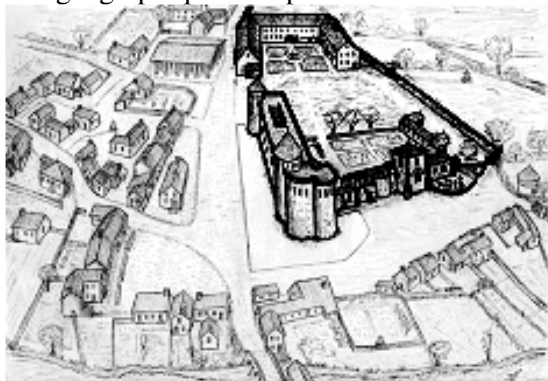
L'abbaye de Trizay vers 1900

Vie administrative et personnalités politiques depuis 1790

La Révolution de 1789 marque en France une rupture profonde dans l'organisation politique et administrative de notre pays.

Sous l'ancien régime, cette responsabilité était assurée, au plan local, par le seigneur du lieu et le clergé : c'était le système féodal. Bournezeau était le siège d'une seigneurie, dont les terres ont appartenues à différentes familles, et s'est appelé Creil-Bournezeau, à partir de 1681, du nom du seigneur Henri de Creil.

Par la loi du 22 décembre 1789, le nouveau régime a créé de nouvelles structures. Elles se sont mises en place en 1790 : le 4 mars pour les départements, le 24 octobre pour les cantons et en février pour les communes. Le territoire des communes a été calqué sur les limites géographiques des paroisses.



Dessin d'André Seguin

Le vieux château d'avant la révolution (reconstitution) où le seigneur exerçait la vie administrative locale.

En janvier 1790, notre département a pris le nom de Vendée, rivière qui arrose Fontenay-le-Comte, chef-lieu du département à cette époque.

En octobre de cette même année, Bournezeau est désigné chef-lieu de canton. Celui-ci se compose de sept communes : **Saint-Ouen, les Pineaux, Saint-Hilaire-le-Vouhis, Saint-Vincent-Fort-du-Lay, Puymaufrais, Sainte-Pexine** et bien-sûr **Creil-Bournezeau**.

La plupart de ces noms ont été modifiés en septembre 1793. La volonté des autorités révolutionnaires était de supprimer tout ce qui rappelait l'Ancien Régime, à savoir la religion et la noblesse.

Dès lors 83 communes sur les 317 que comptait notre département ont changé de nom

Plusieurs communes de notre canton ont été touchées par cette obligation :

St Hilaire-le-Vouhis était devenu **La Vouraie**.

St Ouen : Les **Gâts**.

Ste Pexine : **Les deux Rives**.

St Vincent-Fort-du-Lay : **Fort-du-Lay**.

Creil-Bournezeau : **Bournezeau**.

Autre changement significatif en 1792 : l'enregistrement des actes d'état civil, autrefois tenus par les prêtres dans les registres paroissiaux, est assuré par les officiers publics dans chaque commune. On ne parle plus de "baptêmes", ni de "sépultures", mais de "naissances" et de "décès".

En 1804, Napoléon redonne à la plupart des communes les noms que les paroisses avaient avant la révolution, sauf Bournezeau qui perd définitivement le nom de son seigneur.

La vie administrative du canton de Bournezeau a été peu importante et de courte durée, puisqu'en l'an XI (ce qui correspond à l'année 1803), une 1^{ère} restructuration des cantons vendéens a mis fin au canton de Bournezeau. Notre commune se retrouve dans le canton de Ste-Hermine.

Le 1^{er} acte d'état civil faisant mention du canton de Ste-Hermine n'apparaît qu'en novembre 1804.

Ensuite, lors d'une deuxième réorganisation des cantons, Bournezeau rejoint le canton de Chantonnay en août 1824. Au même moment, Bournezeau quitte l'arrondissement de Fontenay-le-Comte pour celui de la Roche-sur-Yon.



La mairie actuelle de Bournezeau est installée dans ce bâtiment depuis 1936. Avant elle se situait au niveau de l'actuelle rue des merisiers, à la place du parking des HLM.

Elections

Le nouveau régime de 1789 a mis en place le suffrage des citoyens pour l'élection des conseillers municipaux, mais il a exclu de l'électorat les femmes, les domestiques et les pauvres.

Puis, la constitution de 1791 prévoit que seuls les hommes riches de plus de 25 ans payant un impôt égal ou supérieur à trois journées de travail pouvaient voter. Pour être élu, il fallait payer un impôt au moins égal à dix journées de travail.

A Bournezeau comme ailleurs, le nombre d'électeurs était très réduit. Combien étaient-ils ? Peut-être une vingtaine?

En 1848, tous les hommes peuvent enfin voter.

La France a été le premier pays au monde à proclamer le suffrage universel masculin et à le mettre en oeuvre.

La constitution de 1793 l'avait également adopté sans jamais l'appliquer. Les femmes devront attendre une loi de 1944 pour pouvoir enfin aller aux urnes.

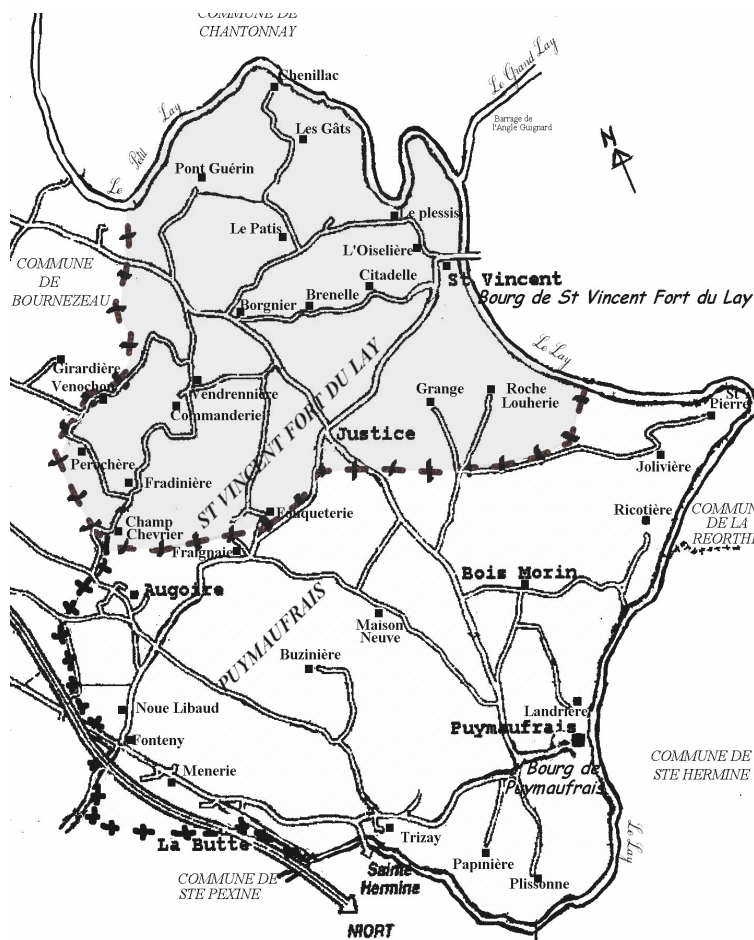
De 1799 à 1871, le maire est nommé par le Préfet. La loi de 1882, sur l'organisation municipale, entérine définitivement le mouvement engagé, dès avril 1871, en instituant l'élection du maire par le conseil municipal.

Communes

De la Révolution à 1833, le territoire communal actuel était composé de trois communes : **Bournezeau, St-Vincent-Fort-du-Lay et Puymaufrais.**

Suite à une ordonnance royale du 12 juin
1833, **Puymaufrais et St-Vincent-Fort-du-Lay,**

se sont associées : Ce fut la naissance d'une nouvelle commune appelée **Saint-Vincent-Puymaufrais**. La mairie s'est fixée à Puymaufrais, avec René Guichard comme 1^{er} maire (l'ex-maire de Saint-Vincent-Fort-du-Lay de 1831 à 1833). Le 1^{er} acte d'état civil a été établi le 8 février 1834.



**La carte ci-contre indique la limite des
deux anciennes communes :**

Puymaufrais et St-Vincent-fort-duLay.

Villages les plus proches de la limite des deux communes :

-Villages de Puymaufrais :

L'Agoire, La Fraignaie, La Rico-
tière, Les Jolivières et St-Pierre.

-Villages de **St-Vincent-Fort-du-Lay** :

La Pérochère, La Fradinière,
Champ-Chevrier, La Fouquetterie,
La Grange, La Roche-Louherie,
ainsi que la Croisée de la Justice.

Le bourg était situé au village de Saint-Vincent.

Pour des raisons financières, provoquées par la tempête du 13 février 1972, la commune de Saint-Vincent-Puymaufrais s'est associée à celle de Bournezeau. Les 16 conseillers de Bournezeau et les 13 de St Vincent Puymaufrais ont ratifié le 5 septembre 1972, par 28 voix contre 1, la convention portant fusion sous la forme d'"**association**" des deux communes.

Le préfet a ratifié cette association, par arrêté, le 1^{er} octobre 1972.

Puis en 1983, le nouveau maire, Mr Brillaud, la remet en cause. Après un débat de quelques mois, le référendum du 11 novembre montre que 62% de la population souhaite le maintien de l'association. Le préfet l'entérine.

MAIRES

En 1790, les communes sont placées sous la responsabilité d'un maire élu. Dans notre région, après 1794 et les troubles liés à la Guerre de Vendée, les termes d'officier public, de président de l'administration municipale, de commissaire du pouvoir exécutif, se substituent à celui de maire. Voici les noms de ceux qui ont occupé ces fonctions, retrouvés dans les archives (état-civil entre autres) :

Bournezeau :

- Alexandre Juchaut**, maire (1791-1794), probablement le 1^{er} maire de Bournezeau .
- Orveau**, officier public(1794); prénom non précisé
- Jean-Baptiste Loyau**, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration du canton (1797) ;
- Pierre-Joseph Gralepois**, président de l'administration municipale (1798-1799).

Saint-Vincent-Fort-du-Lay :

- **Benjamin Gauly**, officier public (1793) ;
(*Curé jureur de St-Vincent-Fort-du-Lay*)
- Pierre Mercereau**, officier public (1793) et maire (1794).

Puymaufrais :

- René Guichard**, officier public (1793) ;
- Etienne Bénêteau**, agent municipal faisant les fonctions d'officier public (1797).

Depuis 1800, notre territoire communal a connu **40 maires**, dont **20 à Bournezeau**, **3 à Saint-Vincent-Fort-du-Lay**, **4 à Puymaufrais**, **13 à Saint-Vincent-Puymaufrais**, (en comptant les 4 maires délégués).

La durée moyenne des mandats des maires de 1800 à 2008 est de 11 ans et un peu plus de 2 mois.

Cette moyenne cache des extrêmes :

Rémy Macquigneau, emporté par la maladie, ne resta maire que 17 mois de 1983 à 1984 et Pierre Daniel-Lacombe 2 ans de 1931 à 1933.

On retrouve l'emprise politique de grandes familles à la tête de nos communes : les **Esgonnière** et les **Citoys** dans la première moitié du 19^{ème} siècle; les **Béjarry** et les **Daniel-Lacombe** au 19^{ème} et début 20^{ème} siècle.

Certains maires se sont véritablement installés dans la durée, voici quelques noms :

1- Bournezeau

Philippe René Esgonnière, maire pendant **21 ans** (1823-1844).

Aristide Daniel-Lacombe, maire pendant **18 ans** (1870-1874 et 1878-1892).

*Dans la 2^{ème} partie du 19^{ème} siècle, la famille **Daniel-Lacombe**, des Humeaux, eut une grande influence dans notre commune : 4 générations successives ont assumé le rôle de maire : **Charles, Aristide, Fernand et Pierre**. Ils totalisent 35 années à la tête de la commune de 1843 à 1903.*

Louis Rouzeau a été maire pendant **28 ans** entre 1903 et 1931. A ce jour, c'est le plus long mandat de maire à Bournezeau.

Louis Joguet eut une durée de mandat de **26 ans** (1933-1959)

Ces deux maires ont marqué de leur influence la première moitié du 20^{ème} siècle.

2- Saint-Vincent-Fort-du-Lay

Amédée I de Béjarry⁽¹⁾, de la Roche-Louherie, né en 1769, fut une figure mémorable de cette commune puisqu'il a été Officier des guerres de Vendée et maire à deux reprises : 1800-1815 et 1821-1831, soit au total **25 années**.

3- Puymaufrais

Alexis de Citoys, de la Ricotière, lui succéda pendant **25 ans** (1805-1830).

4- Saint-Vincent-Puymaufrais

Armand de Citoys, de la Ricotière, a été maire pendant **42 années consécutives**, de 1838 à 1880. Il a battu le record de longévité.

Puis **Amédée III de Béjarry**, de la Roche-Louherie, né en 1840 (petit-fils d'Amédée I et grand-père de Michel) succéda à Armand de Citoys pour un mandat de maire durant **36 ans**, de 1880 à 1916, année de son décès.

**Par ailleurs, de notre territoire communal sont issus 4 conseillers généraux,
2 présidents de conseil général, 1 sénateur et 3 députés.**

CONSEILLERS GENERAUX

→ **Philippe René Esgonnière**, conseiller général de la Vendée pendant **9 ans de 1811 à 1820**.

→ **Amédée I de Béjarry**, conseiller général de la Vendée de 1824 à 1831 soit **7 ans**.

→ **Philippe Louis Esgonnière**, conseiller général de la Vendée pendant **2 ans** de 1831 à 1833.

→ **Aristide Daniel-Lacombe**, conseiller général de la Vendée pendant **21 ans** 1871-1892.

PRESIDENTS du Conseil Général de la Vendée

→ **Philippe René Esgonnière**, président pendant **2 ans ½** du 20 avril 1812 au 15 octobre 1814.

→ **Amédée I de Béjarry**, (officier des guerres de Vendée), président pendant **2 ans et 8 mois** (1828 à 1831).

SENATEUR

Amédée III de Béjarry, sénateur pendant **30 ans** de 1886 à 1916.

Il a gagné toutes les élections consécutives du 2 mai 1886, du 4 janvier 1891, du 28 janvier 1900 et du 3 janvier 1909.

C'est le seul sénateur issu de notre commune. Il fut Lieutenant Colonel lors de la guerre de 1870.

DEPUTES

Notre commune nous en a donné trois :

→ **Amédée I de Béjarry**, de la Roche Louherie, député **2 ans** de 1816 à 1818.

C'était une très haute personnalité, Officier très actif pendant les guerres de Vendée, conseiller général 7 ans, président du conseil général de la Vendée pendant 2 ans et 8 mois et 25 ans maire à St Vincent Fort du Lay.

→ **Philippe Louis Esgonnière**, du Thi-beuf, également député **2 ans**, de 1818 à 1820.

Il fut conseiller général durant 2 ans de 1831 à 1833 et maire 21 ans à Bournezeau, de 1823 à 1844.

→ **Pierre Daniel-Lacombe**, des Humeaux, député pendant **8 ans** de 1906 à 1914. Il était à l'époque le plus jeune député de France. Il avait 36 ans. Il fut maire 2 ans à Bournezeau de 1931 à 1933.

D'autre part, il eut une carrière administrative élevée puisqu'il fut conseiller à la préfecture de l'Orne et travailla au ministère des finances.

Il fut surtout un homme politique très engagé, affirmant haut et fort ses convictions républicaines. Il poursuivait ainsi la lutte de ses prestigieux aïeux.

En effet pendant les dernières décennies du 19^{ème} siècle, lors des débats électoraux, les républicains Daniel-Lacombe affrontèrent souvent les royalistes Esgonnière et de Béjarry.

Mais c'est ainsi que vit le débat politique, chacun apportant sa vision de la Société.

Henri Rousseau

(1) Il y eut 3 générations de Béjarry avec le même prénom transmis de père en fils :

- Amédée I (1770 - 1844) : Officier des guerres de Vendée, Député.
- Amédée II (1805 - 1883).
- Amédée III (1840 - 1916) : Sénateur.

Deux ont eu des responsabilités politiques : Amédée I et son petit-fis Amédée III.

Sources : - "Le canton de Chantonnay" de Mr BEDON
- Archives départementales et communales, avec le concours de Vincent Pérocheau

Liste des maires successifs des quatre communes depuis 1800 à fin 2007

Bournezeau

1800-1801	Gralepois Pierre-Joseph	1892-1903	Daniel-Lacombe Fernand
1801-1811	Esgonnière Philippe-René	1903-1931	Rouzeau Louis
1811-1815	Loyau Jérôme	1931-1933	Daniel-Lacombe Pierre
1815-1823	Gralepois Pierre-Joseph	1933-1959	Joguet Louis
1823-1844	Esgonnière Phillipe-Louis	1959-1964	Clerteau Maurice
1844-1848	Loyau Jérôme	1964-1968	Bastard Maurice
1848-1852	Daniel-Lacombe Charles	1968-1971	Lamotte Etienne
1852-1853	Mallet Sulpice	1971-1983	Grellé Lucien
1853-1855	Aulneau Philéas	1983-1984	Macquigneau Rémy
1855-1865	Mallet Sulpice	1984-1995	Bohineust Guy
1865-1870	Gennet Victor	1995- à ce jour	Giraudeau Louis-Marie
1870-1874	Daniel-Lacombe Aristide		
1874-1878	Gennet Victor		
1878-1892	Daniel-Lacombe Aristide		

*Au total ce sont 20 personnes qui ont assumé
le rôle de Maire à Bournezeau depuis 1800.*

Saint-Vincent-Fort-du-Lay

1800-1815	De Bejarry Amédée I
1815-1821	Marot Jean
1821-1831	De Béjarry Amédée I
1831-1833	Guichard René

Puymaufrais

1800-1805	Barré Philippe
1805-1830	De Citoys Alexis
1830-1832	Germain Pierre
1832-1833	Bénéteau André

Saint-Vincent-Puymaufrais

1834-1838	Guichard René		
1838-1880	De Citoys Armand	1952-1956	Liaigre Maximin (père)
1880-1916	De Béjarry Amédée III	1956-1971	Marot Eugène
1916-1922	Augereau Louis	1971-1983	Liaigre Maximin (fils) ⁽¹⁾
1922-1935	De Béjarry Etienne	1983-1989	Brillaud Maurice ⁽¹⁾
1935-1945	Robin Paul	1989-1995	Vrignaud Léone ⁽¹⁾
1945-1947	Orveau Gabriel	1995- à ce jour	Laurent Abel ⁽¹⁾
1947-1952	Vrignonneau Valentin		

⁽¹⁾ Maire délégué

Châteaux et Logis de Bournezeau et de Saint-Vincent-Puymaufais

Le patrimoine de Bournezeau et Saint-Vincent-Puymaufais est riche de châteaux et de logis d'époques différentes qui s'intègrent en général à la vie des familles qui les ont occupé et ont marqué l'histoire de notre commune. C'est pourquoi nous allons les inventorier avant de les décrire en détail dans de prochains numéros.

Le Vieux Château

Bournezeau, cœur d'une vaste seigneurie dès l'époque médiévale, possédait depuis très longtemps un château fort, sans doute dès le XI ou XII^{ème} siècle. Malheureusement il n'en reste aujourd'hui quasiment aucune trace. (voir *Au Fil du Temps* n°1)



Au XVII^{ème} siècle, sous l'impulsion de la famille BARDIN, le château a probablement été transformé en gentilhommière avec d'imposantes dépendances qui ont servi de granges que l'on peut toujours voir encore aujourd'hui rue de l'abbaye.

Ajoutons qu'il est probable que le château ait été incendié pendant la Guerre de Vendée par le général républicain Léchelle le 12 septembre 1793.

Différents seigneurs de Bournezeau :

- De Brienne (XIV^{ème} et XV^{ème})
- De la Trémoille (XV^{ème} et XVI^{ème})
- Rouhault (XVI^{ème}) et Bardin (XVII^{ème})
- Creil (XVII^{ème} et XVIII^{ème})

Il appartient aujourd'hui à la famille Moitié.

Le Logis de Beauregard

A la sortie de Bournezeau, en direction de Sainte-Hermine, le logis de Beauregard domine la rivière La Doulaye.

Le bâtiment se compose de deux corps de bâtiments en équerre défendus par une tour d'angle. La cour intérieure s'ouvre sur deux porches voûtés.

Ce logis date probablement du XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles.

Il est la propriété de Mme Dupont.



Le Logis de la Miltière



A cent mètres de la salle des halles, le logis de la Miltière s'intègre au bourg de Bournezeau.

La porte d'entrée est ancienne comme l'indique la date gravée sur le fronton : 1605. Néanmoins, la façade donnant sur la rue de la Miltière a été remaniée probablement vers le XIX^{ème} siècle.

Par contre, la façade que l'on aperçoit entre deux maisons du chemin de la Motte (les n° 2 et 4) a gardé ses caractéristiques d'origine (XVII^{ème} siècle). Ces deux maisons étaient autrefois des dépendances du logis (granges et écuries).

La famille Grangé en est propriétaire.

Le Château de la Corbedomère

A quelques kilomètres du bourg de Bournezeau, en direction de Sainte-Hermine, se cache derrière un écran de verdure le château de la Corbedomère.

Sur l'emplacement d'une ancienne gentilhommière, a été construit par la famille Daniel-Lacombe, en 1898, le château que l'on peut voir aujourd'hui. Il est de style italien avec loggias, porches et pavillons en décrochement.

Il ne reste rien de la demeure précédente si ce n'est la chapelle sur laquelle est inscrite la date de 1643.

La Corbedomère a appartenu pendant plusieurs siècles à la famille Esgonnière. Aujourd'hui M. Soulé en est le propriétaire.



Le Château du Thibeuf



Situé sur l'axe Bournezeau - Les Pineaux, à quelques encablures de la Corbedomère, le château du Thibeuf est constitué d'un long corps de logis agrandi par une aile en équerre.

Il a été construit par la famille Esgonnière au XVII^{ème} siècle, avec des aménagements dans les siècles suivants. Au XV^{ème} siècle, la terre du Thibeuf appartenait à la famille Desbordes puis aux Petiteau. Elle passa enfin à la famille Esgonnière, propriétaire encore aujourd'hui.

Le Pavillon

Construit à la sortie du bourg de Bournezeau dans un lieu boisé, le Pavillon est une demeure bourgeoise édifée en 1867 par la famille Tillier. En 1911, la propriété est achetée par Louis Rouzeau, maire de Bournezeau. Elle passa en 1951 à Pierre David, docteur en médecine et passionné de chevaux, notamment des purs-sangs. La famille David est toujours propriétaire.



Le Château du Chêne-Bertin



En prenant la direction de la Roche-sur-Yon, il est possible d'apercevoir la façade du château du Chêne-Bertin. Il a été construit en 1859 par la famille Brillaud dans un style Louis XIII, style qui se caractérise par l'utilisation de la brique apparente.

Depuis le XVI^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui, la terre du Chêne-Bertin a connu différents propriétaires, entre autres les Aulneau, les De Montillet et aujourd'hui M. Chadeau.

Le château de la Girardièrre

A l'écart de toute voie de circulation, le château de la Girardièrre est à plusieurs kilomètres de Bournezeau.

Dès le XIV^{ème} siècle, il est mentionné un seigneur de la Girardièrre : Guillaume d'Appelvoisin.

L'édifice actuel date probablement du XVII^{ème} siècle, encore a-t-il été modifié par la suite.

La famille Pyniot est restée propriétaire de la Girardièrre plusieurs siècles (du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle). Cette famille protestante a été contrainte d'abjurer sa religion en 1685.

La propriété appartient aujourd'hui à M. Bohineust, ancien maire de Bournezeau.



Le Château des Humeaux



Ce château, situé à la sortie du bourg de Bournezeau en direction de la gare, a été décrit en détail dans le n°4 de “Au fil de temps”, par son actuel propriétaire, Jérôme Loevenbruck.

Le Château de la Roche-Louherie

Le château de la Roche-Louherie est situé sur le territoire de Saint-Vincent-Puymaufrais. Il domine la vallée du Lay.

Ces terres appartiennent depuis plusieurs siècles à la famille De Béjarry. Le château actuel ne date que du XIX^{ème} siècle et pour cause : l’ancien château a été canonné et incendié à deux reprises pendant la guerre de Vendée par les Républicains.

Jouxant le château, une chapelle a été édifiée à la même époque.



Le Logis de la Ricotière



Situé sur les bords du Lay à Saint-Vincent-Puymaufrais, le logis de la Ricotière date du XVII^{ème} siècle et surtout du XIX^{ème} siècle. Il ne reste que peu de chose du XVII^{ème} : la grande cheminée de la cuisine. La chapelle a été construite en 1857. Seul l’autel est du XVIII^{ème} siècle : il se trouvait dans l’église de Puymaufrais lors de son incendie par les Colonnes Infernales républicaines en 1794. Il a été retrouvé intact dans les débris.

La fuie ou pigeonnier de forme circulaire a été construite à l’écart du logis au XVII^{ème} siècle.

Plusieurs familles se sont succédées à la Ricotière : Barré, de Citoys, Buor de la Voye. Le logis a été par la suite revendu à diverses reprises. Il est la propriété de Mme Brillaud.

L’Abbaye de Trizay

Juste avant de franchir le Lay en direction de Sainte-Hermine, on aperçoit sur la gauche plusieurs édifices anciens récemment restaurés : c’est l’abbaye de Trizay.

Sa construction remonte au XII^{ème} siècle. Elle a souffert de la Guerre de 100 ans et des Guerres de Religions.

L’église abbatiale existe toujours, ainsi que la salle capitulaire. Le bâtiment du XVIII^{ème} siècle, le plus imposant aujourd’hui encore, devait servir à loger les moines. M. Cotencin en est le propriétaire.



Il existe d’autres demeures de caractère qui ne sont pas répertoriées ici, notamment du XIX^{ème} siècle. Il est quelquefois difficile de retracer leur histoire.

Vincent Pérocheau

Sources :

- “Le Patrimoine des communes de Vendée”, Flohic, 2001.
 - “De châteaux en logis, itinéraires des familles de la Vendée” Archives de Guy Raignac, 1989.
- Toutes les photos appartiennent au comité de rédaction.

Historique des calvaires

Calvaire ou Croix? Définitions et différences

Le mot "calvaire" vient du latin "calvarium", traduction de l'araméen "Golgotha", voulant dire : Lieu du crâne.

Certaines croix sont sur une petite butte, souvent remplacée par un socle comportant des marches à l'avant. L'entourage, fait de grilles, de murettes ou d'un cortège d'arbres fait partie du monument et contribue à justifier le terme de calvaire.

C'est un monument qui peut porter une ou plusieurs croix avec divers personnages qui rappellent la passion du Christ (les larrons, Jean, la vierge). *On en voit beaucoup en Bretagne.*

Le mot "croix" vient du latin "crux".

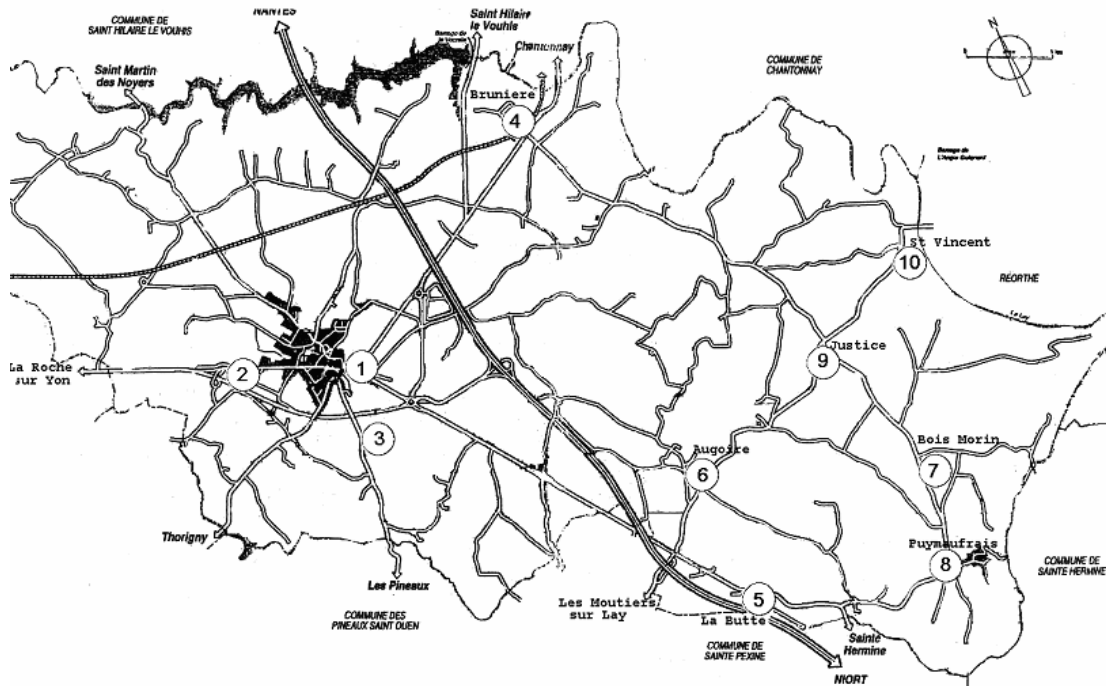
C'est un instrument de torture, composé de deux pièces de bois, sur lequel on suppliciait les condamnés à mort

La croix rappelle la crucifixion du Christ

Une croix peut être en bois, en ciment ou en pierre (souvent en granit). Elle peut (ou non) porter un christ.

Dressés au carrefour des chemins, plantés au milieu d'un buisson, ces monuments ont tous une histoire que nous allons essayer de vous relater.

(source site Internet www.patrimoine-de-france.org)



Emplacement des "calvaires" selon la liste ci-dessous

Bournezeau

- 1- Carrefour Chantonay Ste Hermine
- 2 - Route de La Roche : Calvaire des Prisonniers
- 3 - Route des Pineaux : près du terrain de moto-cross.
- 4 - La Brunière :

St Vincent Puymaufrais

- 5 - La Butte
- 6 - L'Augoire :
- 7 - Bois Morin
- 8 - Bourg de Puymaufrais
- 9 - Croisée de la Justice
- 10 - Pont de St Vincent : La Croix des Cœurs

Calvaires qui n'existent plus

Calvaires de Bournezeau

Au carrefour, routes de Chantonnay Ste-Hermine (n°1 liste)

Le 10 mars 1877, Mr Grimaud, propriétaire demeurant à Bournezeau, donne gratuitement le terrain au Curé de la paroisse "Jules Fabre de la Grange".



Au carrefour Chantonnay- Ste-Hermine. Photo Billaud

Il autorise la mise en place d'un calvaire, dans le champ dit de "Beauregard", à l'angle du carrefour de Ste-Hermine et de Chantonnay, à 1,50 m des haies bordant chacune des deux routes.

"La clôture du piédestal de 4m² devra être assez forte pour empêcher le passage des bestiaux. Elle sera entretenue par la "fabrique" (qu'on appelle

aujourd'hui conseil économique de paroisse).

Il est entendu que la jouissance du terrain reviendrait à Mr Grimaud, si la fabrique renonçait à occuper le terrain pour le calvaire."

Nous ne connaissons pas pour l'instant la date précise de son installation, mais il a probablement été édifié **en 1877**, aussitôt le don de ce terrain.

Puis, on observe dans les archives paroissiales qu'un calvaire a été élevé le **17 avril 1906**.

L'endroit de son installation n'est hélas pas précisé. Comme on ne connaît pas d'autres emplacements dans la paroisse, on peut penser qu'il remplace celui de 1877, érigé en ce lieu 29 ans plus tôt.

Le calvaire que nous connaissons aujourd'hui a été rénové **en 1930**. Ce serait donc le 3^{ème} édifié en ce lieu.

Il a été réalisé en ciment par l'entreprise de maçonnerie Paul Remaud. Il a coûté 5 000 F à la paroisse.

La bénédiction s'est faite à la clôture de mission de **1930**.

Le jour de la bénédiction, un incident a marqué les fidèles : lors de la procession qui partait de l'église, passait par la rue du Centre, puis par la rue Jean Grolleau, vers la tête noire, un automobiliste roulant à toute allure en direction de Ste Hermine, bouscula les fidèles en procession. Au lieu de ralentir, il voulait forcer le passage (parmi la foule) pour doubler. Quelques hommes ont alors essayé de raisonner le chauffeur ; néanmoins, la procession en fut très perturbée car la bousculade n'a pris fin qu'un peu avant l'arrivée. Finalement, il n'y a pas eu de blessés, mais les fidèles ont eut très peur. Cet incident a alimenté très longtemps les conversations dans la population.

Depuis la loi de 1905, les biens religieux étant devenus publics, la commune, propriétaire du lieu, assure l'entretien de ce calvaire. Ce qui n'est pas le cas de ceux construits depuis sur des lieux privés.

Calvaire, route de la Roche(n°2)
(40 mètres à gauche après la rue de l'Oiselière)



*Collection Bernereau
1946 L'abbé Puaud*

Lors du conseil curial du 10 novembre 1946, le curé Pava-geau suggère l'élévation d'un calvaire qui rappellerait la libération de la France et la délivrance des prisonniers.

Il a donc été élevé en remerciement et en l'honneur des prisonniers revenus vivants de la guerre 1939/45.

Il est de ce fait appelé le **"Calvaire des prisonniers."**

Ce calvaire devait initialement se poser au carrefour de la route de l'Oiselière. Probablement pour une raison de sécurité, il fut placé 50 m plus loin, sur un terrain qui appartenait alors à M et Mme Giraudeau Gaston, père.

La croix de bois a été réalisée par Louis Folliot scieur et charpentier. Le Christ rajouté, vient d'un calvaire de la Brunière, installé en 1893, qui s'est effondré pendant la guerre.



*Collection Bernereau
Port de la croix par les hommes en 1946*

Le socle en béton fut réalisé par l'entreprise Paul Remaud ; son fils Yves a dessiné des barbelés sur le socle de ce calvaire : ils sont le symbole des prisonniers.

"Le calvaire des prisonniers "a été érigé à la clôture de la mission paroissiale, le **25 décembre 1946**. Il fut porté par quatre équipes de douze hommes se relayant, de l'église jusqu'à son lieu d'implantation. La bénédiction en a été faite devant une foule très nombreuse par les missionnaires diocésains Puaud et Jeannière, en présence du curé Bourasseau.

En 2003, Mr Jean-Philippe Rabiller, propriétaire actuel du lieu, observant que ce calvaire était sur le point de tomber, se résolut à le démonter pour des raisons de sécurité. Puis, par respect pour les prisonniers et pour perpétuer leurs souvenirs, il décida de le rénover avec l'aide de quelques bénévoles. Sa réimplantation, au même endroit, s'est faite en octobre 2004.

La bénédiction du calvaire rénové s'est alors faite le 6 novembre 2004 par l'abbé Joseph Boisseau, curé de Bournezeau, en présence des prisonniers, des requis, de leurs épouses, de Mr et Mme Rabiller et de leurs enfants, des bénévoles, de Mr le maire, des élus municipaux et de la commission histoire mandatée par Mr Rabiller pour l'organisation de cette commémoration.



*Photo Seguin
"Calvaire des prisonniers"
après rénovation*

N. B. : Les informations sur ces deux calvaires ont été obtenues aux archives paroissiales et grâce aux témoignages de Jean Bernereau, Marie Chauvet et René Giraudeau.

Calvaire, route des Pineaux (n°3)

C'est un beau calvaire de granit, composé de pierres habilement travaillées. Le sculpteur a fait une œuvre remarquable par ses branches reliées par un cercle dont on ne sait pas vraiment ce qu'il représente.

Il se situe à environ 1 km du bourg, à gauche en direction des Pineaux, sur un terrain appartenant actuellement à Madame Dupont de Beauregard.

Il fut inauguré le dimanche **26 décembre 1889**, lors de la clôture d'une mission paroissiale qui avait duré 5 semaines. Ce qui explique que ce monument est appelé : **"La Croix de Mission"**.

Aucune inscription n'apparaît sur le socle. On ne sait rien sur les raisons de son installation, ni sur le choix de ce lieu. On peut supposer que c'est simplement pour le besoin de la mission paroissiale où l'on inaugure traditionnellement un monument religieux.

Nous savons qu'il a été gracieusement offert par la famille Esgonnière du Thibeuf, à l'époque propriétaire du terrain.



Photo Billaud

"La Croix de Mission" route des Pineaux

Ancien calvaire de la Brunière (n°4)

Route de Chantonay, à l'angle de la route de la Forêt.

On ne connaît pas la date de sa 1^{ère} implantation. C'est peut-être en **1854**, puisque dans les archives paroissiales on peut lire : *"Le conseil de Fabrique autorise le trésorier à acquitter une somme de 215 Fr 35 pour l'implantation d'un calvaire"*

C'était une croix de bois sans Christ.

Puis en 1893, (le petit chalet n'existait pas) un Christ fut rajouté sur la croix de bois. Il avait été offert par Charles Crépeau, le propriétaire du lieu.

La bénédiction de cette croix de bois enrichi d'un Christ eut lieu le dimanche **5 décembre 1893**, en présence de nombreux fidèles. Le curé de Bournezeau, Théophile Boizieu, présidait la cérémonie. Il était assisté d'un prédicateur : le révérend père Roger de la congrégation des Pères de Chavagnes.

Pendant la guerre 39/45, le calvaire s'est effondré, il fut vite recouvert par la végétation.

A l'occasion de la clôture de la mission de décembre 1946, le Christ fut récupéré pour être fixé sur la croix de bois du calvaire de la route de la Roche-sur-Yon.

Aujourd'hui, le socle de cet ancien calvaire est toujours là et porte une statue profane, une sirène.

Il est situé face à la maison, construite en 1909 par la famille Chacun-Crépeau. Cette maison s'appelle : *"Chalet de la croix de la Brunière"*



Photo Billaud

Socle du calvaire de la Brunière près du chalet

Sur le socle, on peut aussi observer quelques mots gravés dans le granit : *«Ave O Crux – Souvenir de la famille Charles Crépeau 1893 »*

N.B. : Ces informations ont été recueillies aux archives paroissiales et diocésaines et aussi auprès de témoignages d'anciens.

Anciens calvaires de St-Vincent-Puymaufrais

A l'entrée de l'allée du village de la Butte (n°5)

Une croix érigée, à l'entrée du bourg de Puymaufrais en 1847, est renversée par la tempête à l'automne de **1893**. Il est décidé qu'elle sera remplacée à l'occasion de la mission paroissiale, prévue en 1894. Mais, le curé Henri Savin décide de restaurer la vieille croix pour l'implanter ailleurs. Mr Guichard, propriétaire, offre son terrain situé à 3 km du bourg. Il semblerait que ce lieu soit situé à l'entrée de l'allée de la Butte.

Cette vieille croix de 1847 a été réimplantée en ce lieu le **5 novembre 1893**. La croix a été portée par des hommes à partir du bourg jusqu'à la Butte.

"Le curé Henri Savin divisa en escouades les 150 hommes inscrits pour le transport de la croix." (Semaine catholique). C'est l'abbé Leboeuf, vicaire de Chantonay, qui prononça l'allocution. On ne sait pas combien de temps cette croix est restée debout, peut-être jusque vers 1920/1930, mais personne ne peut en témoigner.

Durant la guerre 39/45, Mme Perreau De Launay, propriétaire du Château de Bois-Sorin, avait fait le vœu que, si ses fils revenaient vivants de la guerre, elle ferait ériger une croix en remerciement.

Son vœu fut exaucé : Une croix de bois fut implantée à l'entrée de l'allée de la Butte, aussitôt la guerre terminée, sans doute en **1945 et très probablement au même emplacement que la croix de 1893**.

Cette croix a été réalisée par Alcide Briouet, charpentier au bourg de Puymaufrais. Elle s'est effondrée vers les années 1970/80; le socle est toujours là, enfoui sous la végétation.



Emplacement de la croix

Au carrefour de l'Augoire (n°6)

Personne ne sait quand ce calvaire fut im-



Emplacement de la croix

planté dans ce lieu. Pour l'instant, nous ne trouvons pas de réponses aux archives diocésaines et paroissiales.

Mais par déduction, il semblerait que ce soit en **1925**, car c'est la seule mission paroissiale de Puymaufrais pour laquelle il n'est pas fait mention d'inauguration de calvaire ou de statue à la clôture.

Il est tombé vers les années 1960-65. En écartant les ronces, on peut encore y découvrir le socle.

Calvaire de Bois-Morin (n°7) (situé au bord de la route D 52)

Il a été offert par la famille de Citoys, de la Ricotière, il fut implanté le **18 mars 1847**, à la clôture de la 1^{ère} mission paroissiale de St-Vincent-Puymaufrais.

Mgr Soyer ancien évêque de Luçon assistait à la cérémonie.

Le calvaire du bois Morin s'est effondré vers 1950.

Le Christ a été récupéré et fixé sur la croix de béton implantée en 1981, à Puymaufrais, au carrefour de l'entrée du bourg.

N. B. Ces informations ont été recueillies aux archives diocésaines et paroissiales et auprès de : Victor Pété, Robert Charneau, Roger Vergnolle et Gustave Gillet.

Calvaires de St-Vincent-Puymaufrais

A l'entrée du bourg de Puymaufrais (n°8)

On ne connaît pas la date de la 1^{ère} implantation d'un calvaire dans ce lieu. Cependant dans une revue du diocèse "La semaine Catholique" du 11 novembre 1893 on lit : "A quelques mètres du bourg s'élevait une Croix plantée de longue date à la suite d'une mission." Or, dans le compte rendu de la dernière mission, qui a eu lieu en 1877, on ne parle pas d'implantation de calvaire à cet endroit.

Ceci sous-entend que la 1^{ère} implantation du calvaire de l'entrée du bourg s'est peut-être faite, en même temps que celui de Bois Morin, lors de la 1^{ère} mission paroissiale de St-Vincent-Puymaufrais, en **1847**.

En tous cas, ce 1^{er} calvaire a été brisé par la tempête, vers octobre 1893.

Un nouveau calvaire, offert par la famille de Béjarry, fut alors érigé à la clôture de mission le **27 novembre 1894**. A l'arrière, du socle on peut lire : " 40 jours d'indulgence en saluant et en faisant le signe de la croix."

Puis, il fut remplacé lors de la mission paroissiale suivante en **1907** car il menaçait de tomber en ruine. Le socle a été refait quelques années plus tard en 1911.

Dans les archives paroissiales, on lit :
" Mr Chatevaire, tailleur de pierre à Ste Gemme



Mis en place du Christ sur la croix, le 19 avril 1981, par Ernest Robin ; Michel Guilbaud ; Gérald et Michel de Béjarry ; Joseph Faivre ; Raymond Belon.

N.B. : Ces informations ont été recueillies aux archives diocésaines, dans la revue «La semaine Catholique» de 1893 et 1907 et selon le témoignage d'anciens.

la Plaine a fait une facture de 321 francs pour fournitures de pierres taillées pour le calvaire de Puymaufrais." (Semaine Catholique)

Une plaque fut posée; elle porte une nouvelle inscription :



"Souvenir de mission
le 1^{er} novembre 1907.

40 jours d'indulgence
à saluer cette croix"

Ensuite, il fut de nouveau remplacé à la clôture de la dernière mission paroissiale de St-Vincent-Puymaufrais le **1^{er} février 1953**.



Entrée du bourg de Puymaufrais Photo 2005 Billaud

Plus tard, en 1978, la croix s'est cassée et le Christ s'est brisé en tombant.

Un nouveau monument fut alors réalisé par l'entreprise Robin de l'Augoire. C'est le 5^{ème} implanté en ce même lieu. Il durera sûrement plus longtemps que les autres, puisqu'il est fait en béton. Le Christ rajouté vient d'un ancien calvaire de Bois-Morin qui a dû s'écrouler vers les années 1950.

Il fut élevé à Pâques le **19 avril 1981**. La bénédiction a été faite par l'abbé Paul Arnaud, curé de Bournezeau. Le dernier curé résidant à Puymaufrais, l'abbé Orceau, avait pris sa retraite en 1979.

Situé sur un terrain public, c'est la commune qui en assure l'entretien.

Calvaire de la Croisée de la Justice (n°9)

Il a été mis en place lors de la clôture de mission de la paroisse de St-Vincent-Puymaufrais, **le lundi de Pâques 1877**.

"La procession est partie de la chapelle du château de la Roche-Louherie à deux ou trois kilomètres de la Croisée de la justice. Les enfants portaient des oriflammes et les adultes suivaient en chantant des cantiques. Arrivés sur le lieu, tout le monde se rangea autour de la croix qui allait être bénie par le révérend père Dumesnil. "(Semaine Catholique)

Cette croix de granit, offerte par la famille de Béjarry, a été implantée ici, en souvenir d'un lieu d'exécution.

Le père Dumesnil, missionnaire, remercia la famille pour le don de cette croix. Puis, pour clôturer la cérémonie, il donna la parole à Amédée de Béjarry père.

Voici l'essentiel de son intervention :

"Vous savez que ce champ est appelé champ des justices, parce qu'autrefois les méchants étaient punis. Eh bien dans ce lieu, qui rappelle les châtiments infligés par la justice humaine, j'ai planté la croix qui nous rappelle si bien toutes les miséricordes du bon Dieu à notre égard. Cette croix je vous la donne. A vous de l'honorer, de l'aimer et de bien la garder ". (Semaine Catholique)

Amédée de Béjarry, né en 1808, était auditeur au conseil d'état, sous préfet de Beaupréau et auteur d'un livre traitant des guerres de Vendée *"Souvenirs Vendéens"*. C'était l'arrière-grand-père de Michel de Béjarry.



Photo Billaud

La Croix de granit à La Croisée de la Justice.

N.B. Ces informations ont été recueillies aux archives diocésaines dans la revue "La Semaine catholique" du diocèse de Luçon du 15 avril 1877. (page 648)

La Croix des Cœurs (n°10)

Près du Pont-de-St-Vincent

Elle se situe entre la-Croisée-de-la-Justice et le-Pont-de-St-Vincent.

On la trouve dans une courbe, à droite en direction de la Réorthie, 150 mètres après l'allée de la Roche-Louherie, (ou du lieu-dit : Le Pré-Baudet actuellement en ruine), et à environ 400 mètres du village du Pont-de-St-Vincent.

Cette croix, installée à l'entrée du bourg de Puymaufrais, lors de la mission de 1894, avait été donnée par la famille de Béjarry. Elle fut remplacée lors de la mission de novembre 1907.

Mais la vieille croix de 1894 a été récupérée et conservée; puis un peu plus tard en 1909, elle fut réutilisée.

"Elle a été rénovée avec beaucoup de mastic dans ses rides et autant de peinture, elle trouva ainsi une seconde jeunesse dans un autre lieu. On la conduisit à 5 km du bourg, sur les terres du sénateur le comte de Béjarry, avec trente bœufs, aux cornes dorées et fleuries, conduits par leurs maîtres, tenant en mains un aiguillon enrubanné. Les boeufs traînaient le char délicieusement drapé et tout enguirlandé, sur lequel reposait la croix". (Semaine Catholique)

Ce calvaire, a été implanté le dimanche de la Quasimodo, soit le 1^{er} dimanche après Pâques, le **18 avril 1909**.

La cérémonie était présidée par le chanoine Boiziau, ancien curé de Bournezeau. Après la bénédiction, l'abbé Brard, curé de Thorigny, prononça son allocution, devant un auditoire estimé à 500 personnes. Il exposa le mystère du calvaire, et développa les leçons de christianisme que prêchent les croix sur le bord de nos chemins.



La Croix des Cœurs Photo Billaud
Près du village de Pont-de-St-Vincent

Il fit aussi allusion *"Aux sectaires imbéciles qui ont pris la tâche de les abattre au nom de la liberté de conscience."*

(Cette dernière remarque laisse penser que plusieurs calvaires, à l'époque, auraient été détériorés volontairement.)

Ce vieux calvaire en bois, sans Christ, était appelé **"La Croix-des-Cœurs"**, puisque des cœurs y avaient été cloués, avec les noms des familles donatrices. Ces cœurs en bois étaient de dimensions variables selon les moyens des donateurs. L'ensemble des cœurs recouvrait la totalité de la croix.

Cette "Croix des Cœurs" a été remplacée par un calvaire en béton sans Christ. La bénédiction a eu lieu à la clôture de la mission paroissiale de St-Vincent-Puymaufrais **en 1935**.

Les cœurs de la vieille croix furent enlevés et fixés sur un poteau de bois. Ce poteau enveloppé de cœurs, avait été planté derrière le nouveau calvaire en béton, à la clôture de la mission de 1935. Il est resté debout jusque dans les années 1945-1950.

Malgré les branches et les broussailles, ce calvaire en béton situé sur le bord de la route est toujours visible.

N.B. : Ces informations ont été recueillies dans les archives paroissiales et diocésaines, précisément dans la revue «La semaine catholique du diocèse de Luçon du 1er mai 1909 ». (pages 348 et 349) et aussi selon le témoignage de Michel de Béjarry.

Conclusion de l'historique des calvaires de Bournezeau St-Vincent-Puymaufrais

(L'histoire des croix des cimetières sera traitée dans une prochaine édition à l'occasion de l'étude des monuments aux morts)

L'histoire de chacun des six calvaires actuels et des quatre anciens est brièvement racontée. Mais on s'interroge toujours sur l'existence de calvaires en d'autres lieux.

En effet les lieux dits "La Grand-croix" et "La Croix de pierre" nous invitent à penser qu'autrefois il y avait peut-être une croix, mais les plus anciens ne peuvent en témoigner. A ce jour on n'a rien trouvé dans les archives sur ce sujet. Néanmoins, nous restons à l'écoute des personnes qui pourraient nous renseigner.

Dans certaines paroisses, un lieu est encore appelé **"Les Petites Croix"** parce que, selon une tradition, on y plantait, sur le bord de la route à l'approche du bourg, une petite croix en se rendant à la sépulture, pour marquer le dernier passage du défunt.

Croix ou calvaires plantés au bord de nos chemins gardent une symbolique forte. Ils ont marqué une halte sur l'itinéraire d'une procession, d'une mission.

Les préserver aujourd'hui, ce n'est pas les considérer comme un simple mobilier : c'est savoir les aménager en fonction de leur signification.

Pour des générations de chrétiens, ils ont servi de repères en rappelant que le Christ est mort pour racheter le genre humain.

Pour l'Histoire, la croix rappelle le début de l'ère chrétienne.

Henri Rousseau

La chasse à Bournezeau

Après la dernière guerre 39/45 les amoureux de la chasse, qu'ils soient agriculteurs ou ouvriers, se sont unis pour créer un groupement de chasseurs. Bien sûr, l'apport de terres chassables par les différents propriétaires, agriculteurs ou non, a permis la création de **La Société communale de chasse**, enregistrée à la préfecture de la Vendée le 25 juillet 1947. Son premier président n'était autre que Mr **Poupard**, instituteur à Bournezeau. La société comptait alors une cinquantaine d'adhérents.

Mr Poupard sera président deux ans seulement. Le poste sera alors occupé par par **Jean-Baptiste Herbreteau** de 1949 à 1961. Il faut souligner que la société communale de chasse à enregistré 115 sociétaires en 1953, et jusqu'à 118 en 1954.

Pour permettre à tous ces chasseurs de pratiquer leur loisir favori à un moindre coût, l'idée d'organiser une fête a germé. En août 1958 la 1^{ère} fête de la chasse est née à la Martinière. René Charrier et Roger Bordage furent les principaux artisans de cette fête devenue traditionnelle.

En 1961, la société communale de chasse de Bournezeau devient *La Société Amicale des Chasseurs de Bournezeau*. Par 69 voix sur 86 votants les nouveaux statuts sont adoptés.



Partie de chasse en octobre 2001

Le 28 août 1961 : déclaration du nouveau titre de la société à la Préfecture de la Vendée.

Le 2 septembre 1961 : enregistrement des nouveaux statuts à la Préfecture de la Vendée.

Le 9 septembre : Parution au journal officiel.



*Brioche lors de la 50^{ème} fête de la chasse
Le 5 août 2007 aux Humeaux*

Dans le même temps, le bureau est entièrement renouvelé. Après quatre tours de scrutin le nouveau bureau est enfin constitué :

Roger Bordage est élu président, Victor Belon vice-président, René Charrier secrétaire, Maximin Mazoué trésorier. Abel Boisson, Jean Cardineau, Pierre Charrier, membres du bureau.

En juillet 1967 **René Charrier** a succédé à Roger Bordage toujours aidé dans sa tâche par Victor Belon.

Notre ex-garde champêtre communal **Gaby Herbreteau** bien connu de tous les Bournevai-ziens fait son entrée comme secrétaire le 4 juillet 1968. Il deviendra Président en 1984. A l'heure où j'écris ces lignes, Gaby est toujours aux commandes du navire. Il est soutenu par :

Bernard Chapeleau	Vice Président
Anthony Blanchard	Secrétaire
Guillaume Davieau	Secrétaire adjoint
Philippe Bonce	Trésorier
Gilles Perrin	Trésorier adjoint

Sont membres du bureau : Gilles Guyau, Joël Bussonnière, André Rattier, Christian Rattier, Hervé Bourdet.

Depuis plusieurs années, la société compte environ 70 sociétaires et actionnaires.



Vin d'honneur, au Humeaux le 5 août 2007, lors du 60^{ème} anniversaire de la société de chasse et de la 50^{ème} fête de la chasse.

Le territoire de chasse est de 2000 ha. La gestion du petit gibier est très importante et demande un travail considérable tout au long de l'année : repeuplement, agrainage, destruction de nuisibles, déterrage, piégage, fabrication de cages etc... Le gros gibier : Chevreuils, sangliers, est soumis à un plan de chasse géré par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée. Le lièvre est également soumis à un plan de chasse.

FETE CHAMPETRE

J'ai fait état en début d'article de la création de la fête de la chasse en août 1958 à la Martinière.

En 1976, suite à l'évolution considérable en matière d'agriculture, la fête champêtre s'est installée sur le site des Humeaux.

Qui n'a pas fréquenté, depuis la 1^{ère} fête, les célèbres bals de la fête de la chasse et ses différents orchestres : Maurice Robert, Dany Bernardeau, Rico etc...

Le diner champêtre n'a pas connu de répit, puisqu'il existe depuis le début : 1958. Et toujours avec le même menu : moules marinières, omelettes aux lardons.

Pour animer les fins de soirée, Jean-Baptiste Herbreteau avait composé une chanson sur l'air de "Marjolaine". (Parue dans "Au fil du temps" n°2).

Le 5 août 2007, nous avons fêté les 60 ans de la société et la 50^{ème} fête de la chasse.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur la vie de la société amicale des chasseurs de Bournezeau et sûrement beaucoup d'anecdotes à raconter sur la fête mais il faut conclure.



Fête du 5 août 2007.

Pour en terminer donc, je tiens à préciser que la Société amicale des chasseurs peut se targuer d'être l'une des sociétés les mieux gérées de Vendée, ce qui permet un repeuplement régulier et un coût de la carte de sociétaire très abordable.

Le bénévolat et la participation des chasseurs aux différentes manifestations y sont, sans aucun doute, pour quelque chose.

Gilles Perrin

Expressions Patoisantes

Notre vieux patois Vendéen abonde d'expressions imagées, savoureuses et riches en sonorités.

De nombreux ouvrages en font écho et il serait inutile d'en rajouter. Cependant chaque localité possède ses variantes et nous proposons de recueillir celles particulières à Bournezeau - St-Vincent-Puymaufrais.

En attendant nous vous présentons quelques expressions parues dans le bulletin du Foyer logement de Bournezeau de mai/juin 2007.

Chez nous

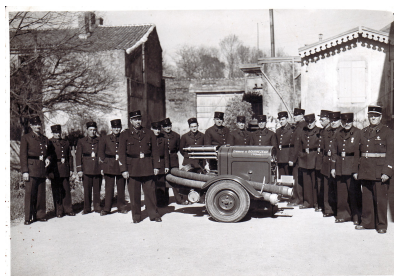
<i>Chez nous, il ne pleut pas</i>	:	<i>O mœisse</i>
<i>Chez nous, il n'y a pas de rosée</i>	:	<i>Mais de l'égaïsse</i>
<i>Chez nous, on ne scuffle pas</i>	:	<i>On buffe</i>
<i>Chez nous, on ne ferme pas la porte à clé</i>	:	<i>On barre les portes</i>
<i>Chez nous, on ne fait pas la sieste</i>	:	<i>On fait la mariénnaie</i>
<i>Chez nous, les gens ne sont pas méchants</i>	:	<i>Le sent chtis</i>
<i>Chez nous, il n'y a pas d'éclaboussure</i>	:	<i>Mais o ceti</i>
<i>Chez nous, il n'y a pas de mensonges</i>	:	<i>Mais de menteries</i>
<i>Chez nous, il ne bruine jamais</i>	:	<i>O brimace</i>
<i>Chez nous, on ne tombe pas à terre</i>	:	<i>Mais on ché o bas</i>
<i>Chez nous, il n'y a ni pie ni corbeau</i>	:	<i>Mais de niaces et pi de greles</i>

Nous ouvrons cette rubrique dans ce numéro. Nous attendons vos propositions pour alimenter les prochaines éditions.

En prévision de l'Histoire des pompiers

A l'occasion du centenaire de la création du corps des pompiers, en 1909 à Bournezeau, la Commission Histoire envisage d'en faire l'historique, afin de le publier, sur le bulletin "**Au fil du temps**" en juillet 2009.

Pour faciliter les recherches, nous faisons appel à tous pour des informations diverses et savoir si quelques uns ont collectionné des vieux calendriers de pompiers ou autres photos. Merci de nous en informer.



Vous pouvez retrouver les articles parus dans les numéros précédents sur internet
à l'adresse suivante : <http://histoire.bournezeau.free.fr>

COMMISSION HISTOIRE de Bournezeau

Le comité de rédaction de la revue "**Au fil du temps**"
Jean-Paul Billaud ; Vincent Pérocheau ; Henri Rousseau ; André Seguin.

**Nous nous tenons à l'écoute de vos remarques et suggestions
sur le contenu de la revue "Au fil du temps".**